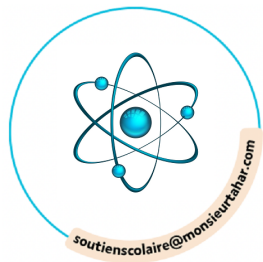


# Aménager pour réduire les inégalités



## Comment l'aménagement peut-il réduire les inégalités entre les territoires ?

### 1 Des inégalités croissantes à toutes les échelles

➤ **Les inégalités entre les régions françaises sont importantes.** Ainsi, l'Île-de-France produit un tiers des richesses et concentre un emploi sur cinq.

➤ **Les territoires bien reliés aux réseaux de la mondialisation sont les plus dynamiques :** les métropoles, les littoraux et les régions frontalières. Ainsi, les 15 plus grandes aires urbaines concentrent la moitié de l'activité économique du pays. À l'inverse, les espaces ruraux en voie de désertification sont éloignés des grands équipements (hôpitaux, universités) et la pauvreté y est forte.

➤ **À une échelle plus fine, il existe des inégalités entre les quartiers urbains.**

Les habitants des quartiers classés politique de la ville sont davantage touchés par la pauvreté (4 habitants sur 10). Beaucoup sont logés dans des logements sociaux et ont moins accès aux transports en commun.

### 2 Des aménagements pour réduire les inégalités

➤ **L'aménagement du territoire vise à réduire ces inégalités.** Les aménagements de transport peuvent améliorer l'accessibilité des territoires. Les LGV et les autoroutes réduisent les temps de parcours entre les métropoles. Les transports en commun permettent de désenclaver des zones rurales isolées ou encore des quartiers urbains, ce sera le cas du Grand Paris Express.

➤ **Les aménagements améliorent l'égalité d'accès à des besoins essentiels.** La construction de logements sociaux permet aux plus démunis de se loger. Les maisons de service au public assurent un accès aux services administratifs, en particulier dans les territoires ruraux. C'est aussi dans ces territoires que les collectivités territoriales luttent contre les déserts médicaux.

➤ **Les aménagements peuvent aussi stimuler la compétitivité économique des territoires les plus en difficulté pour y développer l'emploi.** Les **pôles de compétitivité** favorisent également l'innovation et le développement des entreprises.

### 3 Des acteurs de l'aménagement multiples

➤ **Les acteurs publics planifient l'aménagement du territoire national.** L'État impulse et contrôle la réalisation des grands projets (LGV, autoroutes, parcs nationaux), notamment en se fondant sur le travail de **prospective** de l'ANCT (Agence nationale pour la cohésion des territoires). Le rôle des **collectivités territoriales** se renforce. Elles aménagent leur territoire au plus près des réalités locales (établissements scolaires, transports du quotidien, soutien aux entreprises).

➤ L'Union européenne finance quant à elle les territoires ruraux les plus en difficulté mais aussi les régions industrielles en reconversion.

➤ **Les acteurs privés participent également aux décisions d'aménagement.** Les entreprises participent à renforcer l'attractivité des territoires. Les citoyens sont consultés avant les projets lors d'enquêtes publiques. Ils peuvent orienter les projets en faveur du **développement durable**.

## VOCABULAIRE

**Acteur :** celui qui participe activement à un projet. Il peut être public (UE, État, commune...) ou privé (entreprise, citoyen...).

**Aménagement du territoire :** transformation volontaire du territoire pour favoriser son développement.

**Collectivités territoriales :** structures administratives (communes, départements, régions et collectivités d'outre-mer).

**Compétitivité :** capacité à faire face à la concurrence.

**Développement durable :** développement qui permet de répondre aux besoins actuels de tous tout en permettant aux générations futures de répondre aux leurs.

**Pôle de compétitivité :** regroupement sur un territoire et autour d'une thématique, d'entreprises, d'organismes d'enseignement supérieur et de laboratoires de recherche.

**Prospective :** réflexion concernant le futur d'un territoire.

**Territoire :** espace délimité, occupé par un groupe d'humains, qui dépend d'une autorité (État, région, ville...).